

SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

Objectifs pédagogiques

- Assurer la protection, l'alerte et les premiers secours en cas d'accident au travail.
- Participer activement à la prévention et à la maîtrise des risques professionnels.

Méthodes pédagogiques

Combinaison :

- De cours théorique via un PowerPoint
- De démonstrations
- D'exercices pratiques
- De jeux de rôles
- D'études de cas

Modalités d'évaluation

- Simulation d'un accident de travail pour évaluer les compétences pratiques (7 min/personne).
- Échange oral sur le cadre réglementaire et la prévention.

Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à contact@apoi.re ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

Nos formateurs

Nos formateurs, experts avec des années d'expérience comme pompiers et spécialistes en prévention des risques, assurent une formation de qualité grâce à des compétences régulièrement mises à jour.

Modalités

La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.

DURÉE : 14 heures = 2 jours de formation

VALIDITÉ : 24 mois

PUBLIC : Ensemble des salariés d'une entreprise et les futurs formateurs SST.

PRÉREQUIS : Aucun

RÉGLEMENTATION : Obligations du code du travail concernant la sécurité et la santé des travailleurs (art. L.4121-1), l'organisation des secours (art. R.4224-16), et la présence de secouristes (art. R.4224-15).

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :
Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOUZ Benaouda** par mail à direction@apoi.re.

CERTIFICAT : La remise des certificats est conditionnée par la validation des épreuves certificatives et est délivrée par l'INRS via l'organisme de formation.

Nos tarifs

INTER
210 €



06 93 87 33 53



contact@apoi.re

SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

Programme

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours en entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Délimiter le champ d'intervention du SST en matière de secours.

2. Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes potentiellement exposées.
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime sans s'exposer soi-même.

3. Examiner la victime

- Rechercher, selon un ordre déterminé, la présence de signes vitaux menaçant la vie de la victime.
- Reconnaître les autres signes affectant la victime.
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés.

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés

- Définir les éléments clés du message d'alerte.
- Identifier qui alerter selon l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

5. Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir les actions à effectuer à l'issue de l'examen.
- Réaliser les actions choisies en respectant le guide des données techniques.
- Surveiller l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours et adapter sa conduite si nécessaire.

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention et comprendre leur importance pour l'entreprise.
- Se positionner comme un acteur clé de la prévention au sein de l'entreprise.

7. Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer les dangers et informer les personnes exposées.
- Déterminer les risques et les dommages potentiels.

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou réduire les risques identifiés, dans la mesure du possible.
- Transmettre aux responsables de la prévention les éléments relatifs aux situations dangereuses repérées.
- Proposer des pistes d'amélioration pour la sécurité.

